

gouvernement a perçu une redevance d'indemnisation pétrolière suffisamment importante pour subventionner la totalité des importations.

Avec des moyens rusés, malhonnêtes et immoraux, le gouvernement a versé dans ses coffres des taxes qui étaient censées avoir été perçues à l'origine pour maintenir le système de point unique. D'aucuns n'y verront aucune objection, prétextant que le gouvernement a besoin d'argent. Ce qui m'inquiète bien plus que cette question d'argent, c'est la malhonnêteté flagrante du ministre. Je vais donner un exemple qui montrera où je veux en venir. Le 23 mars 1982, le sous-ministre adjoint de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. A. D. Hunt, est venu témoigner devant le comité des comptes publics. Voici exactement ce qu'il a dit:

Les recettes provenant de la redevance d'indemnisation pétrolière servent à verser des indemnités à l'égard des catégories «canadiennes» de pétrole...

C'est-à-dire le pétrole synthétique.

... ainsi qu'à payer des indemnités applicables au pétrole importé.

M. Hunt, le sous-ministre adjoint, a déclaré que la redevance d'indemnisation pétrolière couvrirait le pétrole importé. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a été interviewé à Canada AM, le 2 avril 1982, à 7 h 50. Sans doute pensait-il que personne parmi son auditoire ne remarquerait ses entorses à la vérité. M^{lle} Pamela Wallen lui a posé la question suivante:

Les contribuables canadiens paient chaque jour plus de 6 millions de dollars pour subventionner les importations de pétrole et pourtant, ne devons-nous pas accroître nos exportations pour résoudre nos problèmes?

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a répondu:

Toutes nos exportations font l'objet d'une taxe à l'exportation et les recettes provenant de cette taxe nous aident à réduire le prix que nous coûte le pétrole importé.

C'est absolument faux. Ce que le ministre a déclaré publiquement à la télévision quand M^{lle} Wallen lui a posé une question embarrassante est absolument faux. Pour lui, la vérité c'est seulement ce qui sert ses fins politiques. Voilà sa conception de la vérité.

Le résultat de toutes ces embrouilles, de toutes ces taxes et de toutes ces fausses promesses, c'est que nous payons actuellement l'essence plus de \$2 le gallon dont \$1.35 en taxes. Soixante-sept p. 100 du prix que nous payons à la pompe part en taxes.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai bien peur que le député ait employé des termes antiparlementaires. Je ne l'ai pas signalé plus tôt, car je voulais vérifier dans Beauchesne et Erskine May. Nous sommes habitués aux diatribes et aux écarts de langage du député ainsi qu'à ses affirmations généralement sans fondement, trompeuses et, selon moi, indignes de la Chambre. Néanmoins, il a qualifié à trois reprises de malhonnêtes des membres du gouvernement actuel ou passé.

L'emploi de ce terme est tout à fait antiréglementaire. Je demanderai donc au député non seulement d'éviter de l'employer, même s'il l'a déjà fait à maintes reprises, mais également de retirer ses paroles récentes. À l'avenir, il devra

s'abstenir d'utiliser ce mot, qui vise en fait à exalter les esprits d'une façon tout à fait antiréglementaire.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): À l'ordre. Le ministre dit que le terme malhonnête est antiréglementaire lorsqu'il s'adresse à un député. Je ne l'ai pas entendu employer de cette façon. Je ne l'ai pas entendu dire qu'un autre député était malhonnête. Si c'est le cas, le député concerné est en droit d'exiger le retrait de ces paroles. Je n'ai pas entendu le député de Calgary-Centre (M. Andre) traiter un de ses collègues de malhonnête. Le député peut dire qu'à son avis, le gouvernement a agi de façon malhonnête, mais il est difficile de demander le retrait de ces paroles si elles ne s'appliquent pas à un député en particulier.

[Français]

M. Blais: Au sujet du même rappel au Règlement, monsieur le président, je voudrais simplement me réserver la possibilité de revoir les bleus et d'informer le ministre, car si j'ai bien compris, l'honorable député s'est servi du terme «malhonnête». Il l'a répété à deux ou trois reprises, en indiquant exactement les mesures prises par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Effectivement, je ne veux pas abuser du temps de la Chambre, mais simplement rappeler au député qu'il est un parlementaire, et qu'il doit se conformer au Règlement de la Chambre.

[Traduction]

M. Andre: Je vérifierai dans les bleus. Je n'ai évidemment pas l'intention d'employer de termes antiréglementaires, mais c'est pourtant la vérité. Si notre susceptible ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) estime que cette accusation est injustifiée, lorsqu'il lira le compte rendu, je lui demande également de lire la déclaration faite par le ministre à l'émission Canada AM et de rétablir les faits, car ce dernier a mal informé son auditoire. Je lui demande de se préoccuper tout autant de la vérité que des termes employés à la Chambre en vue de décrire le comportement du gouvernement dont il fait partie. Il m'accuse d'exalter les esprits. À moins que lui et ceux que le premier ministre appelé les ânes savants de l'arrière-ban du parti libéral—et, soit dit en passant, comme ce passage figure dans son livre, nos vis-à-vis ne peuvent m'accuser d'utiliser un langage incorrect ou d'être méchant. C'est une citation de l'ouvrage de Pierre-Elliott Trudeau sur la réalité et ce que nos vis-à-vis sont en train de faire aveuglement—et je le prétends, stupidement—s'ils approuvent les projets du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, on peut s'attendre à une catastrophe nationale.

● (1730)

Peut-être que le ministre des Approvisionnements et Services s'imagine que j'exagère, mais, hier soir, 1,700 personnes ont assisté à une réunion du Western Canada Concept dans Fraser Valley. Qu'est-ce qui les avait poussées à y aller? Ce que je viens de dire: les promesses, les tromperies, les fourberies et les déclarations de leur ministre qu'elles savent mensongères. Cette propagande interminable à coups de millions de dollars...